

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

TRAVAUX DE CORRECTION DES BRANCHEMENTS DE SERVICES
INVERSÉS DU RÉSAU D'ÉGOUT PLUVIAL – NATURE MIXTE

SECTION I

DESCRIPTION DU PROJET

1. Le projet vise à identifier et corriger, le plus rapidement possible, les rejets nocifs pour l'environnement dans le réseau d'égout domestique et unitaire municipal vers les cours d'eau.

Le projet comprend l'octroi des contrats de services professionnels et techniques ainsi que l'embauche du personnel requis, l'acquisition ou la location d'équipements motorisés et toute autre dépense et frais connexes nécessaires à la réalisation du projet.

Le projet peut nécessiter l'acquisition, à des fins municipales, d'immeubles et de servitudes ainsi que des travaux d'aménagement et tout autre ouvrage connexe.

Le projet comprend, si nécessaire, l'ensemble des frais encourus par la ville lors d'un éventuel litige contractuel en demande ou en défense de même que la somme requise à l'acquittement du jugement final pouvant en résulter en capital, intérêts et dépens.

SECTION II

LOCALISATION

2. Le projet décrit à l'article 1 est situé sur l'ensemble du territoire de la ville dans l'exercice de ses compétences de proximité et d'agglomération.

SECTION III

ESTIMATION DU COÛT

3. L'estimation du coût du projet décrit à l'article 1 s'élève à la somme de 3 500 000 \$.

TOTAL : 3 500 000 \$

Annexe préparée le 2 février 2022 par :

Pierre-Yves Thibaut, ing.
Section de la planification et du soutien de
l'entretien des réseaux d'aqueduc et
d'égout, entretien des réseaux d'aqueduc
et d'égout